

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 12 septembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents :			
Votants :			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Christophe LEFOULON, Madame Gisèle THEUTTHOUNE, Madame Noémie CHARTRIN, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Sylviane TESSIER, Monsieur Vincent CERISIER.

Absents : Monsieur Alexandre CHABAUTY.

Absents excusés :

Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Thierry SOYER, Monsieur Aurélien THABUTEAU, Monsieur Alexandre CHASSAT.

Procurations :

Monsieur Thierry SOYER donne procuration à Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT donne procuration à Madame Sylviane TESSIER.

Noémie CHARTRIN a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET : Budget 2024 – Décision modificative n° 1

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L2311-2 et L1612-11 ;

Vu la délibération n° 2024/21 du 6 Avril 2024 portant adoption du budget primitif de la commune 2024 ;

Vu la proposition de décision modificative n° 1 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 1 comme suit :

Section fonctionnement/dépenses :

Chapitre	Libellé nature	Article	Montant	Nouveaux crédits
012	Autres personnels extérieurs	6218	+ 1 100.00 €	3 138.90 €
011	Autres matières et fournitures	6068	-1 100.00 €	494.93 €

Fait à ANTIGNY, le 12 septembre 2024

Pour Le Maire,
Vincent LAUER
L'Adjoint au Maire

Christophe LEFOULON



AR Prefecture Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20240912-12092024_39-DE
Reçu le 16/09/2024

mairie@antigny86.fr